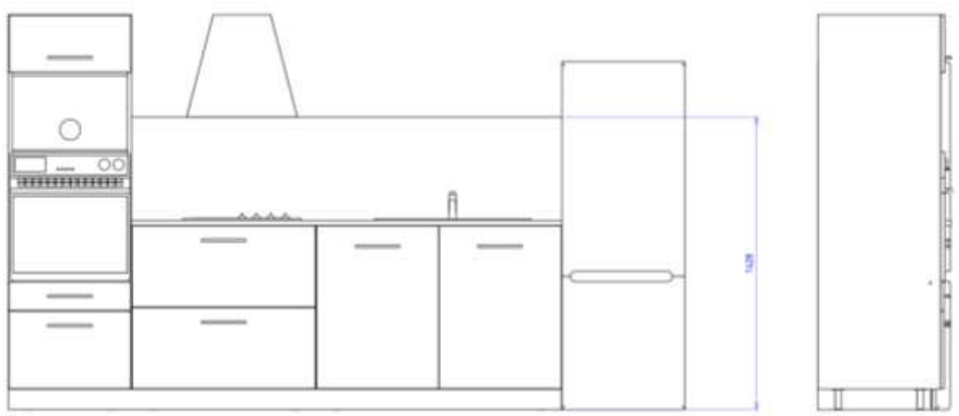
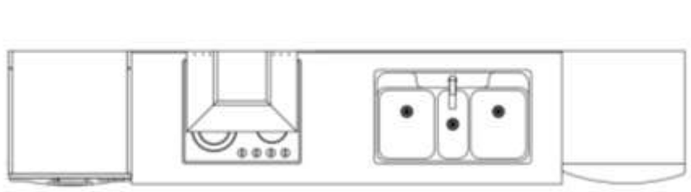
Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TMA, veuillez visiter :
bacpro-tma.fr/annales-sujets-et-corriges









BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

TECHNICIEN – MENUISIER –AGENCEUR

SESSION 2024

ÉPREUVE : **E2 – Technologie**
Sous-épreuve E.21
U21 ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE
Sous-épreuve E.22
U22 PRÉPARATION D'UNE FABRICATION ET D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER

U21 Durée : 4 h 00 – Coefficient : 3

U22 Durée : 3 h 00 – Coefficient : 3

DOSSIER TECHNIQUE COMMUN

Dossier Technique commun (DT) **: Pages 1 à 14**

Présentation du projet 2
Plan de masse 3
Façades 4
Plan du bâtiment 5
Coupe du bâtiment 6
CCTP 7
CUISINE - MEUBLE COLONNE FOUR 10
SOUS-ENSEMBLE STRUCTURE - Rep : 100 11
SOUS-ENSEMBLE PORTE - Rep : 200 12
SOUS-ENSEMBLE TIROIR CASSEROLES - Rep : 300 13
SOUS-ENSEMBLE TIROIR COUVERTS - Rep : 400 14

Dès que le dossier est remis, s'assurer qu'il soit complet en vérifiant le nombre de pages.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Technicien - Menuisier - Agenceur	2406-TMA T 21 1	Session 2024	Dossier Technique
Épreuve : E2 – Technologie Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22	Durée : 4 h - 3 h	Coef : 3	DT1/14



PCMI 6 (Permis de Construire Maison Individuelle) : insertion du projet : vue depuis rue de la Chalosse.

PCMI 4 : notice descriptive du projet.

Le projet se situe sur **les parcelles n°457 et 1080 de la section AB** de la commune de **Saint Perdon** (surface totale 1598m^2).
L'accès à la parcelle se fait au numéro 102, rue de la Chalosse. Le terrain est situé à proximité de la mairie, de l'église et des principaux commerces de la commune.

Description architecturale du projet :

Le projet consiste en la réhabilitation de la maison d'habitation présente sur la parcelle en une maison paramédicale.
L'établissement comportera trois cabinets médicaux ainsi qu'un cabinet de psychologue.
Les espaces verts présents sur la parcelle sont conservés.

Les travaux prévoient :

1. Création de trois places de stationnement en stabilisé en plus de la place PMR existante à l'entrée de la parcelle.
2. Ouverture modifiée en façade Est.

La porte de garage sera remplacée par une fenêtre, deux vantaux en PVC couleur blanche, sur allège maçonnée. Dans un souci d'homogénéité de la bâtisse, elle possèdera des volets bois peints de teinte gris clair. L'enduit sera repris sur l'ensemble du mur.

3. Cheminement et rampe d'accès en dalle béton avec habillage de la terrasse de lames bois.

Afin de permettre un accès à la maison médicale à niveau, un cheminement en dalle béton est prévu le long de la façade Sud. Deux rampes sont nécessaires pour rattraper le niveau zéro du projet. Elles représenteront des pentes inférieures ou égales à 5%. La terrasse sera recouverte de lames en pin des landes traité classe 4.

4. Agrandissement et modification de la porte d'entrée

La porte d'entrée sera élargie afin de permettre un passage à 90 cm. Elle sera remplacée par une porte vitrée sur allège pleine en PVC de teinte blanc.

5. Mise en conformité de la maison existante en ERP selon les règles d'accessibilité et d'incendie.

Présentation du projet

SARL GASCOGNE ARCHITECTURE
1 Place Porte Campet
40000 MONT DE MARSAN
Tél. 06 86 20 75 31
Mail : gascogne.architecture@gmail.com
Siret 815 259 015 00031

D P C

2204 . Réhabilitation d'une maison d'habitation en maison paramédicale pour la commune de Saint-Perdon

102 rue de la Chalosse
40 090 SAINT-PERDON

PC 4 et PC 6 - Notice descriptive et insertion

Le 11/04/2022

GASCOGNE ARCHITECTURE

Ces documents graphiques ne peuvent pas être valides en tant que plans d'exécution pour la construction du projet

Plan de masse



D C E

2204 . Réhabilitation d'une maison d'habitation en maison paramédicale pour la commune de Saint-Perdon

102 rue de la Chalosse
40 090 SAINT-PERDON

06 PROJET - Plan de masse

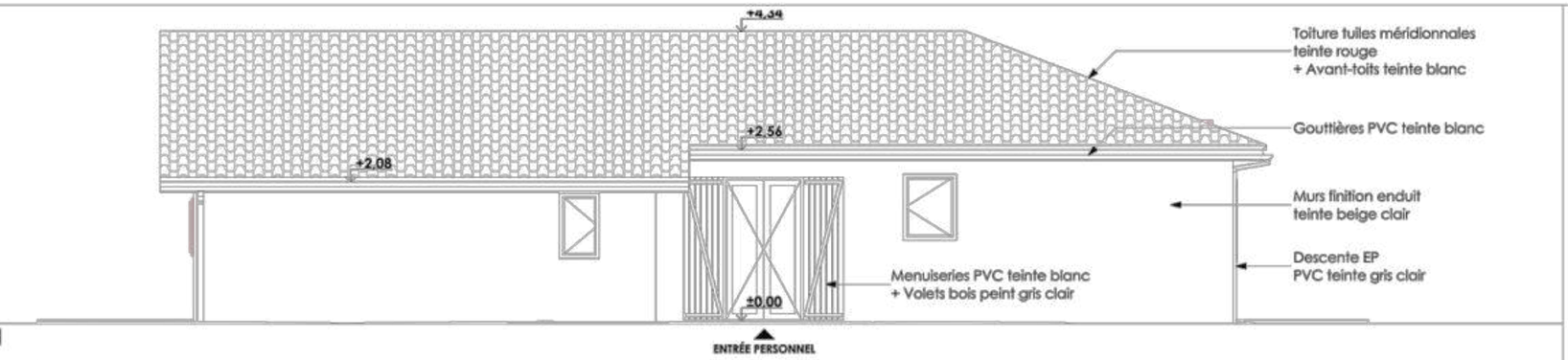
1:200	Le 10/08/2022

G A S C O G N E
A R C H I T E C T U R E

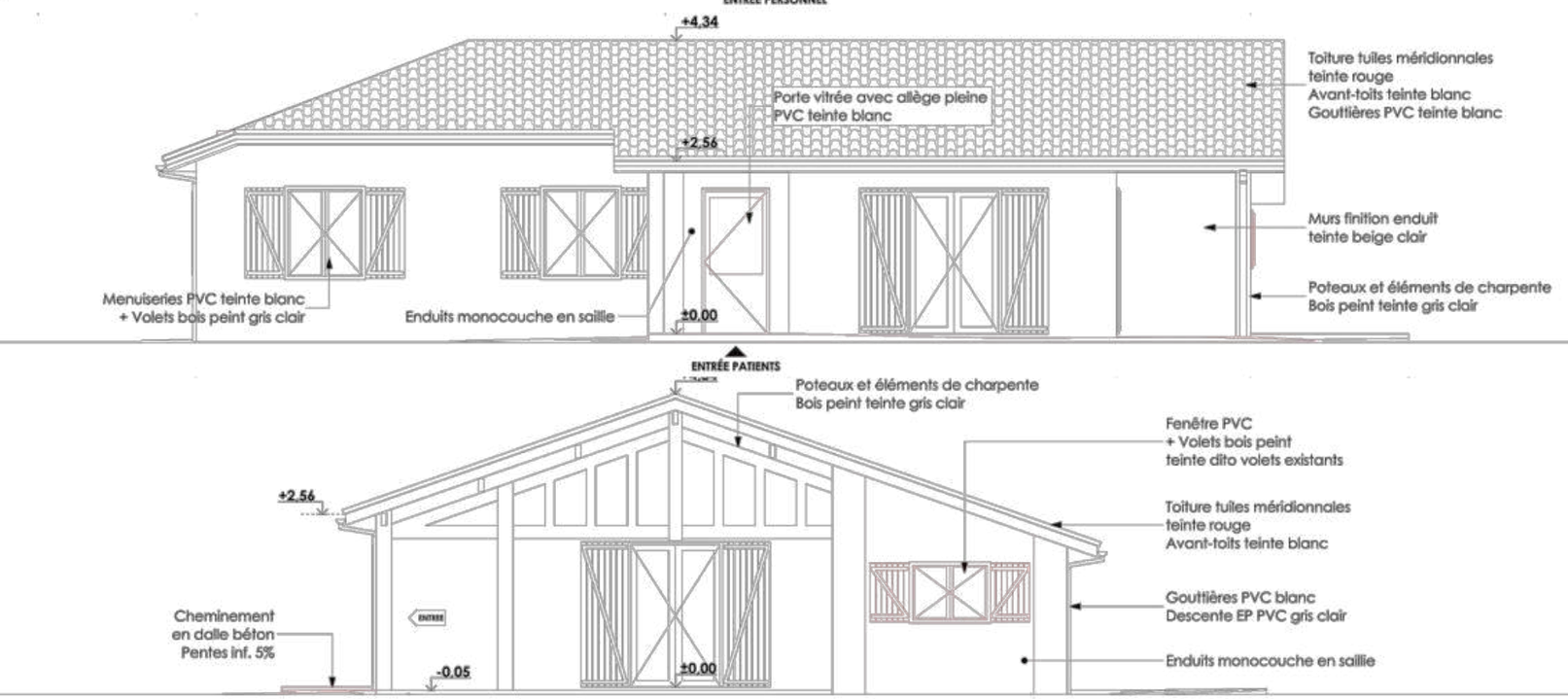
Les droits d'auteurs protègent les projets dessinés par l'architecte dans le cadre de la phase d'esquisse. Les reproductions et utilisations sont strictement interdites sans l'accord de l'architecte

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Technicien - Menuisier - Agenceur	2406-TMA T 21 1	Session 2024	Dossier Technique
Épreuve : E2 – Technologie Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22	Durée : 4 h - 3 h	Coef : 3	DT3/14

Façade Nord



Façade Sud



Façade Est

Façade Ouest

Façades

Légende

Existant

Projet

D C E

2204 . Réhabilitation d'une maison d'habitation en maison paramédicale pour la commune de Saint-Perdon

102 rue de la Chalosse
40 090 SAINT-PERDON

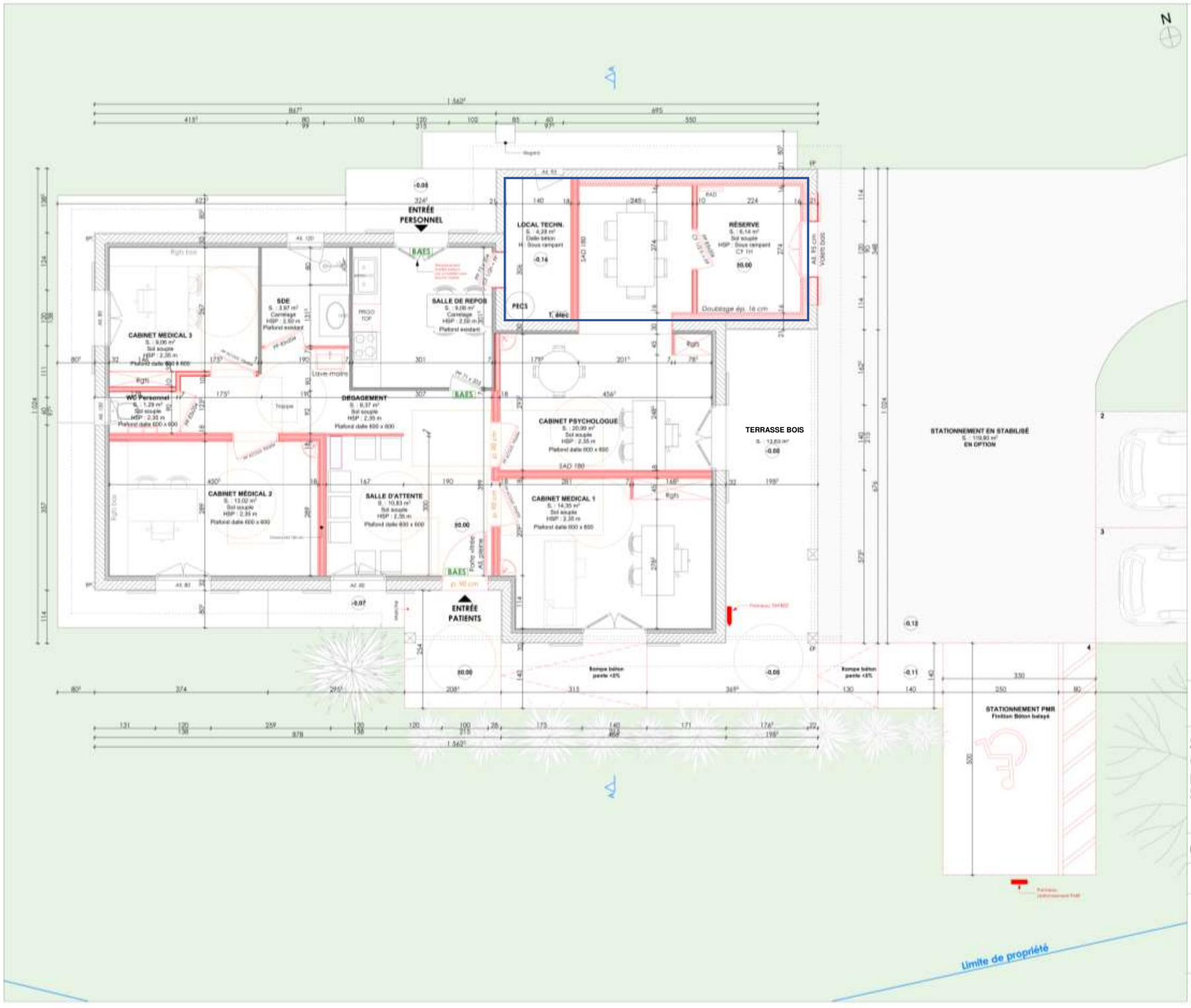
10 PROJET - Façades

1:75	Le 10/08/2022

GASCOGNE ARCHITECTURE

Les droits d'auteurs protègent les projets dessinés par l'architecte dans le cadre de la phase d'esquisse.Les reproductions et utilisations sont strictement interdites sans l'accord de l'architecte

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Technicien - Menuisier - Agenceur	2406-TMA T 21 1	Session 2024	Dossier Technique
Épreuve : E2 – Technologie Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22	Durée : 4 h - 3 h	Coef : 3	DT4/14



Plan du bâtiment

Légende

- Existant
- Projet
- Ancien garage

D C E

2204 . Réhabilitation d'une maison d'habitation en maison paramédicale pour la commune de Saint-Perdon

102 rue de la Chalosse
40 090 SAINT-PERDON

07 PROJET - Plan RDC étendu

1:75	Le 10/08/2022

G A S C O G N E
A R C H I T E C T U R E

Les droits d'auteurs protègent les projets dessinés par l'architecte dans le cadre de la phase d'esquisse. Les reproductions et utilisations sont strictement interdites sans l'accord de l'architecte

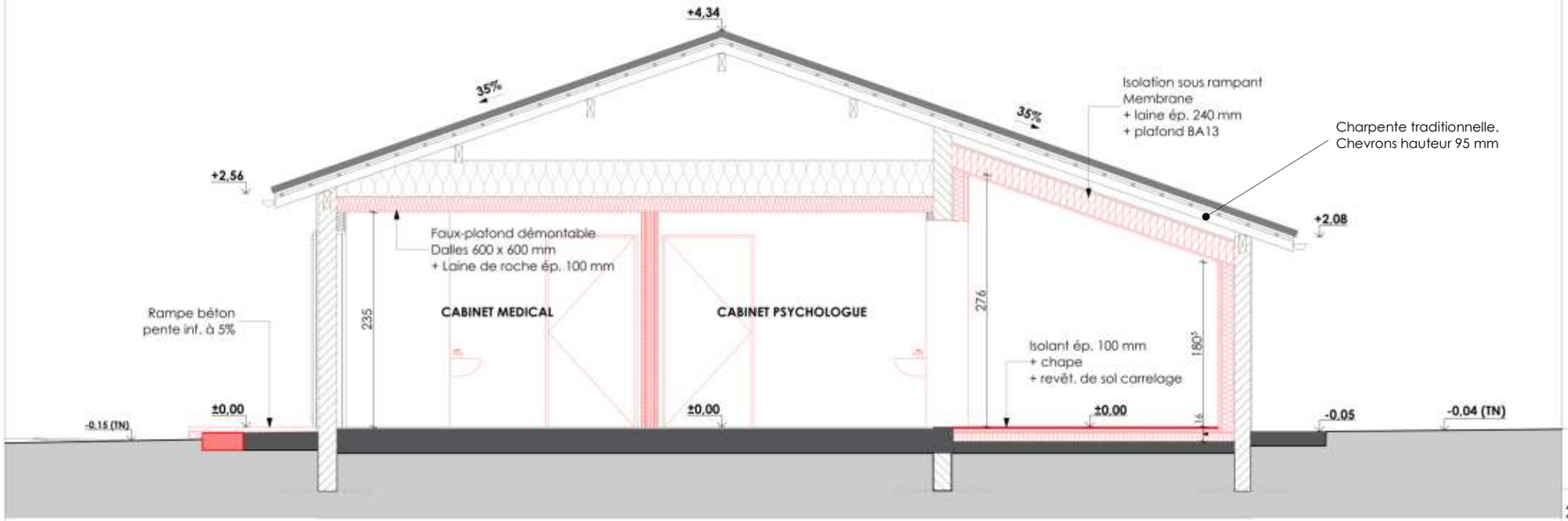
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Technicien - Menuisier - Agenceur	2406-TMA T 21 1	Session 2024	Dossier Technique
Épreuve : E2 – Technologie Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22	Durée : 4 h - 3 h	Coef : 3	DT5/14

Coupe du bâtiment

Légende

Existant

Projet



D C E

2204 . Réhabilitation d'une maison d'habitation en maison paramédicale pour la commune de Saint-Perdon

102 rue de la Chalosse
40 090 SAINT-PERDON

09 PROJET - Coupe AA

1:50 | Le 10/08/2022

G A S C O G N E
A R C H I T E C T U R E

Les droits d'auteurs protègent les projets dessinés par l'architecte dans le cadre de la phase d'esquisse. Ces reproductions et utilisations sont strictement interdites sans l'accord de l'architecte

CCTP

Lot n°01
DÉMOLITION - GROS OEUVRE – ENDUITS EXTERIEURS

3.3 CRÉATION / MODIFICATIONS D'OUVRAGES

3.3.1 MODIFICATIONS OUVERTURES

Le titulaire du présent lot tiendra compte du plan du repérage des modifications des constructions existantes figurant au dossier de consultation d'entreprise.

Il est à prévoir les éléments listés ci-après :
- Modification ouverture sur entrée salle d'attente pour passage d'une largeur tableau fini de 90 cm à 100 cm, y compris reprise linteaux et seuil si nécessaire, bandes dressements sur le pourtour intérieur pour pose nouvelle menuiserie, raccords d'enduits et bande d'enduit monocouche teinté extérieur en saillie sur toute hauteur de la façade d'une largeur de 1.40 m, finition gratté ou taloché.
- Modification ouverture sur ancien garage pour passage de 2.00 x 2.40 (existant) à 1.20 x 0.90 (projet), y compris appuis de fenêtre, bandes dressements sur le pourtour intérieur pour pose nouvelle menuiserie raccords d'enduits et création d'une bande d'enduit monocouche teinté en saillie toute hauteur en extérieur d'une largeur de 2.40 m afin de cacher l'ensemble de la modification d'ouverture, finition gratté ou taloché.

Localisation : Modification des ouvertures existantes sur porte d'entrée et porte de garage, selon plans architecte.

3.3.2 CRÉATIONS OUVERTURES

Le titulaire du présent lot tiendra compte du plan du repérage des modifications des constructions existantes figurant au dossier de consultation d'entreprise.
Il est à prévoir les éléments listés ci-après :
- Création ouverture entre pièce de vie existante et garage pour création passage d'une largeur tableau fini de 2.04 m et une hauteur de 2.27 m, y compris mise en place linteaux et chaînage verticaux sous appuis linteaux si nécessaire, rebouchage en sol, raccords d'enduits en tableaux pour recevoir plaque de plâtre collée.

Lot n°02
MENUISERIE EXTÉRIEURE – INTÉRIEURE

4.4 ÉTANCHÉITE À L'AIR ET AU VENT

Toutes les menuiseries présenteront une étanchéité à l'air améliorée (classe 3). Procès-verbal d'essais du C.E.R.F. à fournir. Classement A*2 E*4 V*A2, affaiblissement acoustique 30 dB et 35 dB.
Tous les certificats et PV d'essais, devront être transmis au Maître d'œuvre.

4.5 ÉTANCHÉITE À L'EAU

Toutes les menuiseries présenteront une étanchéité à l'eau du type améliorée (classe B) soit 150 Pa. À la demande de l'Architecte ou du Bureau de Contrôle, il pourra être procédé à un essai d'étanchéité des menuiseries après pose. Le présent lot fournira le matériel et la main d'œuvre nécessaires.

5 DESCRIPTION DES OUVRAGES

5.1 MENUISERIES EXTERIEURES

5.1.1 MENUISERIES PVC

Les menuiseries devront être du marque OXXO type OXEA ou équivalent, classe A3, étanchéité à l'air et à l'eau renforcée et équipées de quincailleries conformes à la Norme Française N.F.Q. Elles devront faire l'objet d'un Avis Technique du CSTBat (classement minimal A2 E4 V2) et la certification ACOTHERM.
Résistance au feu : le matériau devra être classé M2 au minimum.
Les vitrages sont prévus au présent lot.
La prestation du présent lot comprend : les couvre-joints et joints d'étanchéité nécessaires, les pièces d'appui larges à placer sur les appuis béton réalisés par le Gros-Œuvre, les fourrures et tapées volets roulants, les parcloses pour vitrage isolant avec leurs joints souples et toutes sujétions de pose, d'ajustage et de calfeutrement.
Les menuiseries auront une teinte BLANCHE.
NOTA : Le dispositif de manœuvre des fenêtres et portes-fenêtres devra être à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m du sol fini afin de respecter les normes PMR.

5.1.1.1 Fenêtre 2 vantaux, ouvrant à la française dim 1.20 x 0.90 m ht

Menuiserie PVC 2 vantaux comprenant :
- Couleur blanche ;
- Ouvrant à la française ;
- Vitrage anti-effraction SP 510 ;
- 3 petits- bois horizontaux intérieur vitrage 26 mm ;
- Pose en applique avec tapée 160 mm pour reprise doublage ;
- Béquille simple blanche.

Localisation :
- Menuiseries extérieures 2 vantaux pour réserve, cabinet psychologue, selon plans architecte.

5.1.2 MENUISERIES ALUMINIUM

Les menuiseries seront placées et fixées en tableaux maçonnerie, profils dormants larges permettant de recevoir l'isolation intérieure.
Profilés à rupture de pont thermique et à caractéristiques acoustiques, protégés par thermolaquage offrant une protection constante, garantie 10 ans et bénéficiant du label de qualité QUALICOAT, coloris : Teintes RAL dans la gamme standard du fabricant au choix de l'Architecte.
Classement minimum des ensembles : A*2 E*4 V*A2.
Isolement acoustique de la menuiserie complète : 35 dB.
Vitrage de sécurité et de protection contre le vandalisme et l'effraction (norme NF P 78-406) type StadipProtect SP 510 ou équivalent en face extérieure.

Pour les ensembles d'accès :
- les vitrages des ouvrants et parties attenantes seront prévus en vitrage de sécurité feuilleté aux 2 faces largeur de 1,50 m en conformité avec la réglementation.

Pour les vitrages des baies et châssis seront prévus en général :
- glace qualité recuit pour les parties au-dessus de 1,00 m ;
- vitrage de sécurité feuilleté en protection contre les heurts accidentels pour les parties au-dessous de 1,00 m ;
- vitrage retardateur à l'effraction des ouvertures sur la façade extérieure

5.1.2.1 Porte vitrée 1 vantail 1.00 x 2.15 m ht.

- Aluminium à rupture de ponts thermiques sur dormant et ouvrant, de perméabilité A3 ;
- Uw 1.60 W/m²°C (sous avis technique le justifiant) ;
- Menuiserie de couleur blanche ;
- Passage libre mini 90 cm ;
- Seuil PMR ;
- Double vitrage SP 510 dépoli avec lame d'argon 16mm ;
- Allège pleine avec décor selon plan architecte ;
- Ferme porte de couleur blanc également ;
- Pose en applique avec tapée pour reprise doublage existant 120 mm (épaisseur doublage à contrôler avant commande) ;
- Barillet avec bouton moleté ;
- Béquille simple RAL 9005.

Localisation : Porte vitrée pour Entrée dans salle d'attente, selon plans architecte.

5.2 MENUISERIES INTERIEURES

5.2.1 BLOCS-PORTES

5.2.1.1 BLOCS-PORTES ACOUSTIQUES

5.2.1.1.1 Bloc-porte acoustique et EI 30 (EI 30 = Coupe-feu ½ heure), 0,93 x 2,04 m ht, DnT,A> ou = 42 dB sur cloisons épaisseur 180 mm.

Bloc-porte acoustique avec :
- une huisserie bois dur hêtre ou bois exotique à peindre, à recouvrement avec joints isophoniques, section pour reprendre une cloison épaisseur 180 mm ;
- un vantail à âme composite constitué d'un complexe isolant phonique et coupe-feu, à parements plans en panneau de fibre de bois durs prépeint, cadre bois résineux, chants dégraissés ;
- joints d'étanchéité 3 côtés ;
- rainure basse et joint balai double lèvres en partie basse ;
- une serrure de sûreté à larder un point avec cylindre double à bouton moleté côté intérieur du local, sur organigramme ;
- garniture béquille double sur plaques à hauteur appropriée ;
- butée de porte pour chaque vantail ;
- pose au lot plâtrerie dans cloisons sèches et au présent lot dans refend maçonné.
Caractéristiques minimales demandées : affaiblissement acoustique : DnT,A> ou = 42 dB ;
Produit proposé ou équivalent avec obligation de résultat : bloc-porte EI 30 (CF 1/2h) et acoustique de JELD WEN ou MALERBA.

Localisation :
Portes intérieures pour cabinets médicaux et cabinet psychologue, selon plans architecte.

5.2.1.2 BLOCS-PORTES À ÂME PLEINE

Huisserie en bois pour liaison parfaite avec la cloison.
Un encadrement de bois pour recevoir cloisons selon plans.
Ouvrant de 40 mm épaisseur comprenant :
- 1 remplissage en panneau d'aggloméré comprimé, ou fibres minérales, ou particules denses ignifugées ;
- Aux 2 faces, panneau de fibres de bois dur de 3 mm épaisseur, prépeint prêt à recevoir la finition par le lot peinture ;
- Couvre joints plats ou feuillurés selon nécessité.

QUINCAILLERIE :
Y compris quincaillerie au choix de l'architecte dans la palette du fournisseur :
- Par vantail : 3 ou 4 paumelles mixtes en acier de 140 mm avec bague laiton (prévoir une 4ème paumelle pour vantail de hauteur > à 2,14 m et de largeur > à 0,93 m) ;
- 1 serrure à mortaiser verticale, serrure de sûreté sur organigramme, serrure bec de cane à condamnation, décondamnable de l'extérieur ou serrure bec de cane simple, selon localisation ;
- 1 béquille simple ou double avec entrée sur plaques ou rosace, l'ensemble en aluminium anodisé ou couleur au choix du maître d'ouvrage et de l'architecte ;
- 1 butée de porte caoutchouc ;
- Ouvrant de dimensions et sens ouverture selon plans architecte.

5.2.1.2.1 Blocs-portes âme pleine 0,83 x 2,04 m ht - Rive droite - cloisons épais.70 mm
Blocs-portes comprenant :
- Encadrement de bois pour recevoir cloisons épaisseur 70 mm.
- 1 serrure à mortaiser verticale, serrure bec de cane à condamnation, décondamnable de l'extérieur ;
- 1 béquille double avec entrée sur rosace, l'ensemble en aluminium anodisé ou couleur au choix du maître d'ouvrage et de l'architecte ;
- 1 butée de porte caoutchouc ;

- Ouvrant de 0,83 x 2,04 m ht, sens ouverture selon plans architecte.

Localisation :
Porte intérieure pour SDE et WC personnel, selon plans architecte.

5.2.1.3 BLOCS-PORTES À ÂME PLEINE EI 30 (Coupe-feu 1/2 heure)

Portes à âme pleine prépeintes et huisserie en bois dur exotique à peindre faisant l'objet d'un Avis Technique ou procès-verbal complet porte et cloison favorable en cours de validité du CSTB ou autre laboratoire agréé.
- Encadrement de bois pour recevoir cloisons 100 mm.
- Degré EI 30 (CF 1/2 h)
- 1 béquille double avec entrée sur plaques ou rosace, l'ensemble en aluminium anodisé ou couleur au choix du maître d'ouvrage et de l'architecte.
- 1 serrure à mortaiser verticale, serrure de sûreté sur organigramme
- Dispositif de fermeture automatique dans tous les cas par ferme-porte à crémaillère avec bras à coulisse, corps laqué blanc ou alu, de force compatible avec le poids de l'ouvrant, homologué pour la résistance au feu répondant à la norme NF EN 1154

5.2.1.3.1 Portes EI 30 (CF 1/2h) + Ferme Porte (FP), 0,83 x 2,04 m ht

Blocs-portes comprenant :
- Encadrement de bois pour recevoir cloisons épaisseur 100 mm ;
- Une serrure de sûreté à larder un point avec cylindre double à bouton moleté côté intérieur du local, sur organigramme ;
- 1 béquille double avec entrée sur rosace, l'ensemble en aluminium anodisé ou couleur au choix du maître d'ouvrage et de l'architecte ;
- 1 butée de porte caoutchouc ;
- Ferme porte ;
- Ouvrant de 0,83 x 2,04 m ht, sens ouverture selon plans architecte.

Localisation :
- Porte d'accès réserve, selon plans architecte

5.2.1.3.2 Portes EI 30 (CF 1/2h) + Ferme Porte (FP), 0,73 x 2,04 m ht

Blocs-portes comprenant :
- Encadrement de bois pour recevoir cloisons épaisseur 100 mm.
- Une serrure de sûreté à larder un point avec cylindre double à bouton moleté côté intérieur du local, sur organigramme ;
- 1 béquille double avec entrée sur rosace, l'ensemble en aluminium anodisé ou couleur au choix du maître d'ouvrage et de l'architecte ;
- 1 butée de porte caoutchouc ;
- Ferme porte ;
- Ouvrant de 0,73 x 2,04 m ht, sens ouverture selon plans architecte.

Localisation :
- Porte d'accès local technique, selon plans architecte

Lot n°03
PLATRERIE - CLOISONS SÈCHES - ISOLATION

6.1 PLAFONDS NON DÉMONTABLE

6.1.1 PLAFOND STANDARD EN PLAQUES DE PLÂTRES

6.1.1.1 FAUX PLAFOND RAMPANT STANDARD SUR OSSATURE MÉTALLIQUE AVEC ISOLANT

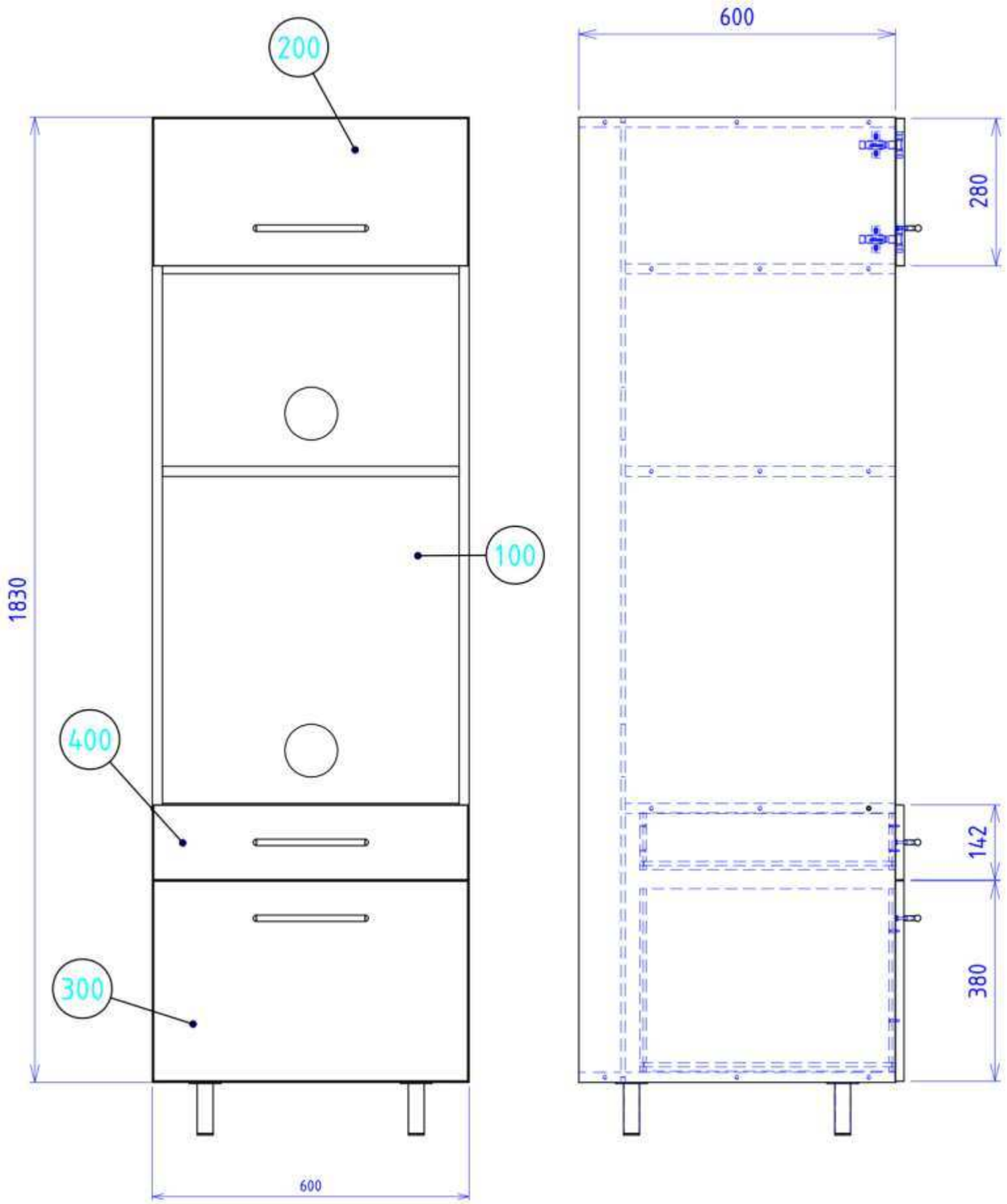
Fourniture et pose de plafonds suspendus sous charpente traditionnelle ou ancien plafond briquette, en plaques de plâtre sur ossature métallique de type PLAFOND PLACOSTIL F530 ou techniquement équivalent.
Les plafonds seront réalisés selon le système Placostil de la société Placoplâtre® ou équivalent et constitués de la façon suivante :
- Fourrures Placostil F530 ou équivalent en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10ème, disposées à 0,60 m maximum d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes adaptées au support ;
- Suspente standard ;
- 1 plaque Placoplâtre® BA 13 NF ou équivalent, dimensions 1,20 x 2,50 m fixées perpendiculairement à l'ossature ;
- Isolation en laine de verre déroulée de type ISOCONFORT 35 de chez ISOVER® ou équivalent épaisseur 240 mm, R=6.85 $m^2.K.\ W^{-1}$;
- Membrane pare vapeur (Sd> 18 m) sous Avis Technique, pose selon préconisation fabricant.
Les joints seront traités avec l'un des systèmes enduit + bande de la société Placoplâtre ou équivalent.

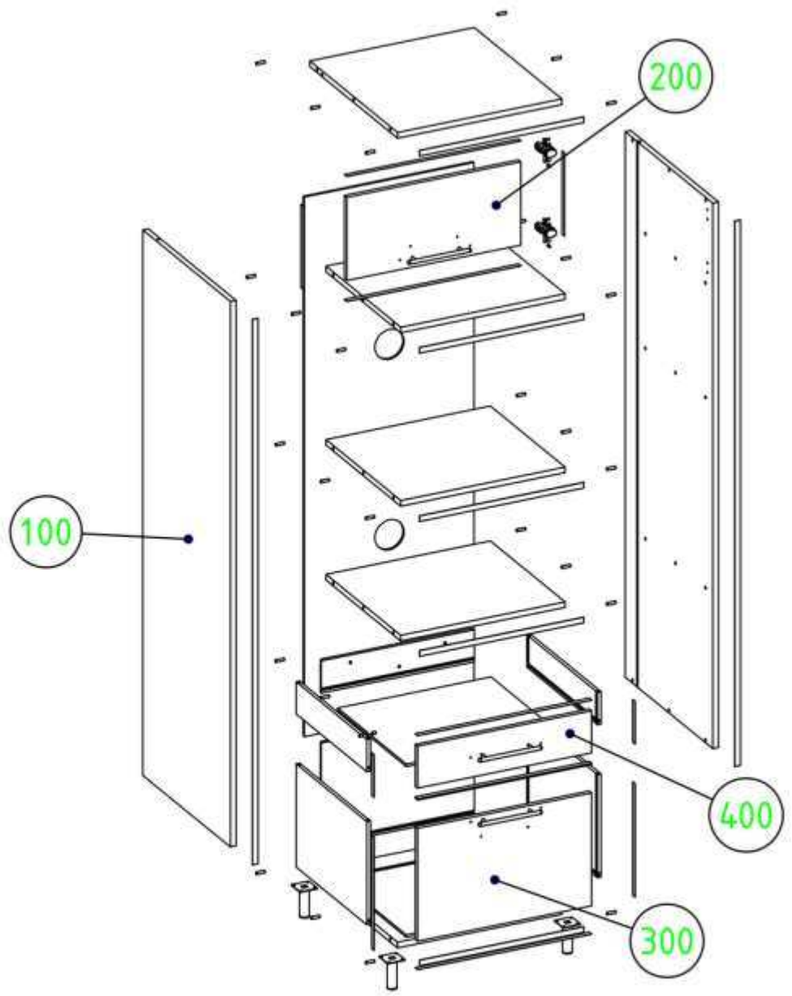
Localisation : Plafond rampant sous charpente traditionnelle dans réserve, local technique et une partie du cabinet psychologue se trouvant dans ancien garage, selon plans architecte.

6.1.2 PLAFOND COUPE FEU EN PLAQUES DE PLÂTRES

6.1.2.1 FAUX PLAFOND RAMPANT EI 60 (Coupe-feu 1heure) EN PLAQUES DE PLÂTRE AVEC ISOLANT

Fourniture et pose de plafonds suspendus sous charpente traditionnelle bois, en plaques de plâtre sur ossature métallique de type PLAFOND PLACOSTIL F530 ou techniquement équivalent.
Les plafonds seront réalisés selon le système Placostil® de la société Placoplâtre ou équivalent et constitués de la façon suivante :
- Fourrure PRF Stil® F 530 ou équivalent en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10ème, disposés à 0.6 m d'entraxe, fixés au support par l'intermédiaire de suspentes Placoplâtre® ou équivalent compatible avec le support tous les 1,20 m maximum.
Le parement sera constitué de 1 Placoflam® BA 15 ou équivalent.
- Isolation en laine de verre déroulée de type ISOCONFORT 35 de chez ISOVER® ou équivalent épaisseur 240 mm, R=6.85 $m^2.K.\ W^{-1}$;
- Membrane pare vapeur (Sd> 18 m) sous Avis Technique, pose selon préconisation fabricant.



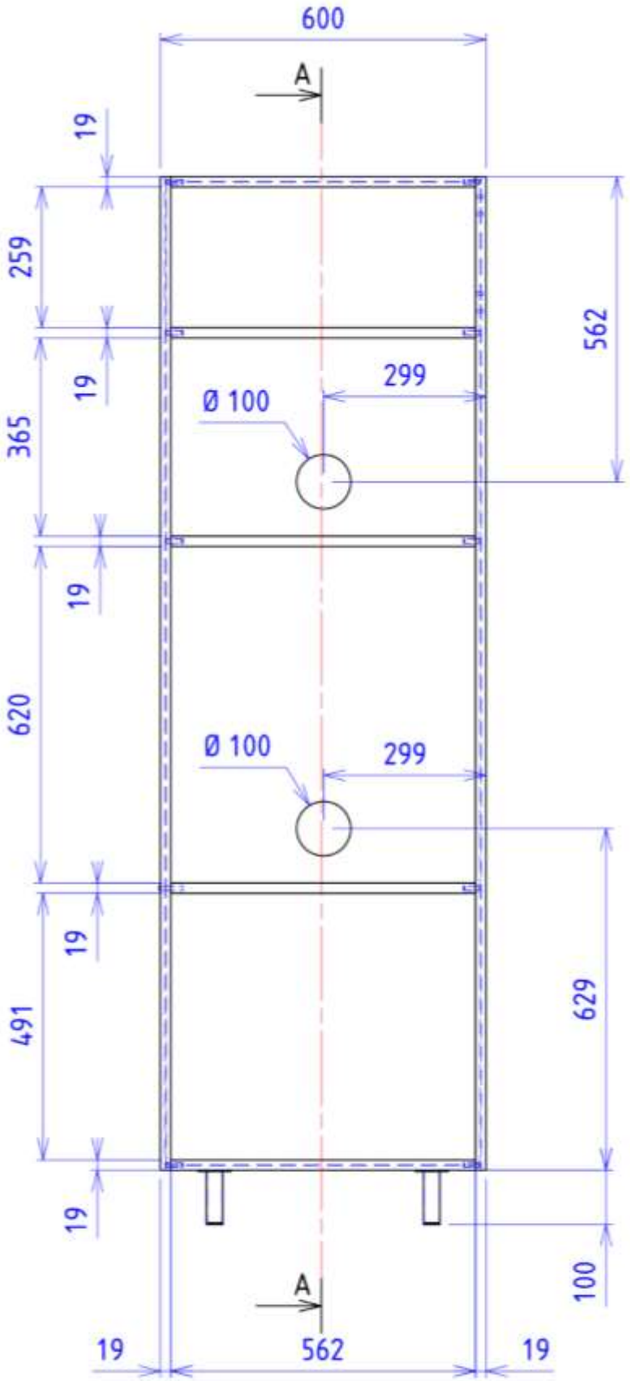


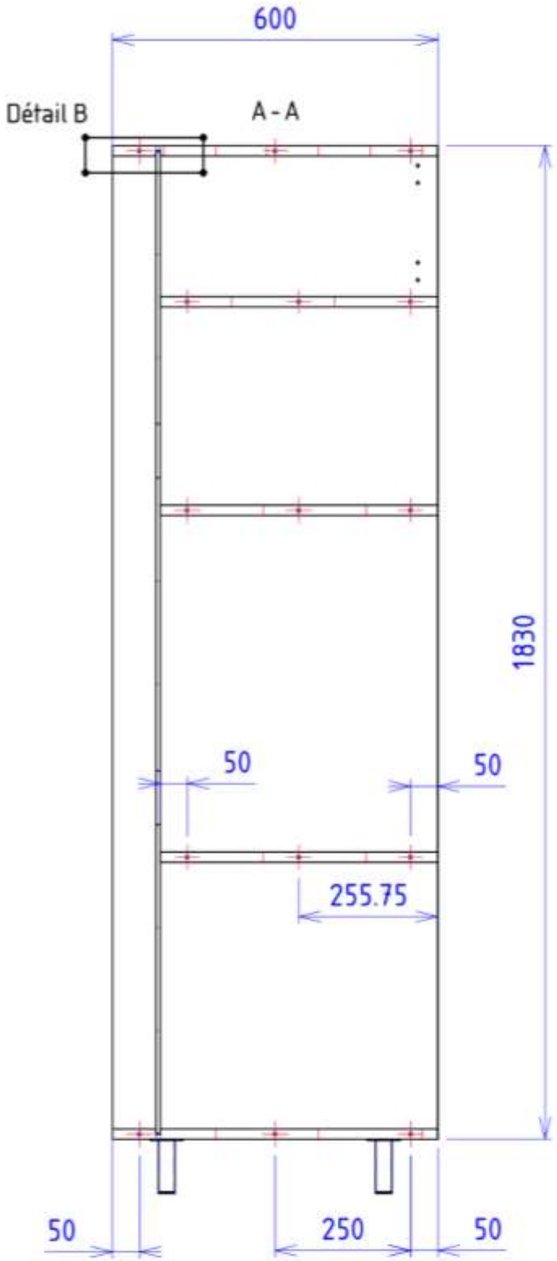
-	30	Tourillon bois D8 L30	hêtre	-
400	1	Tiroir couverts	-	-
300	1	Tiroir Casseroles	-	-
200	1	Porte	-	-
100	1	Structure	-	-
REPERE	NB.	DESIGNATION	MATIERE	OBSERVATIONS

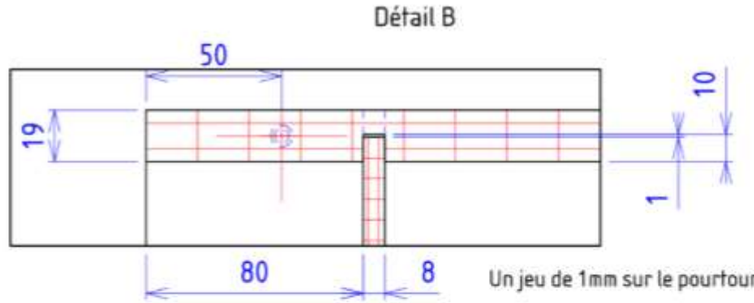
Remarque : Pour calculer les dimensions du panneau, prendre en compte l'épaisseur des chants.
Les dimensions tiennent compte de l'épaisseur des chants.

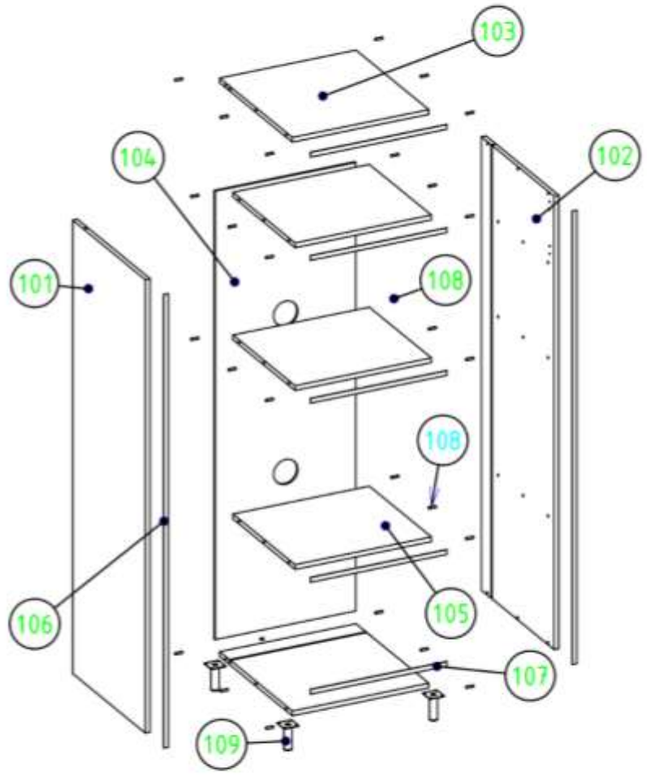
CUISINE - MEUBLE COLONNE FOUR

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **Technicien - Menuisier - Agenceur**	**2406-TMA T 21 1**	**Session 2024**	**Dossier Technique**
Épreuve : E2 – Technologie **Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22**	**Durée : 4 h - 3 h**	**Coef : 3**	**DT10/14**







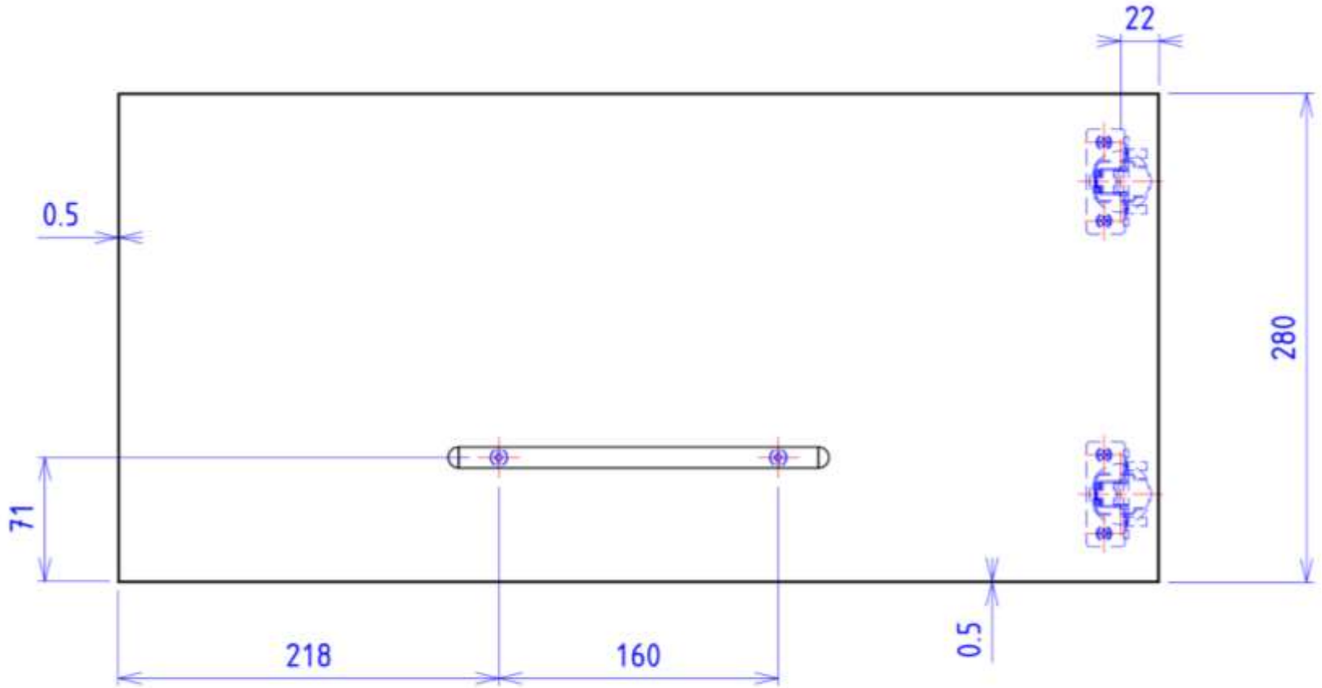


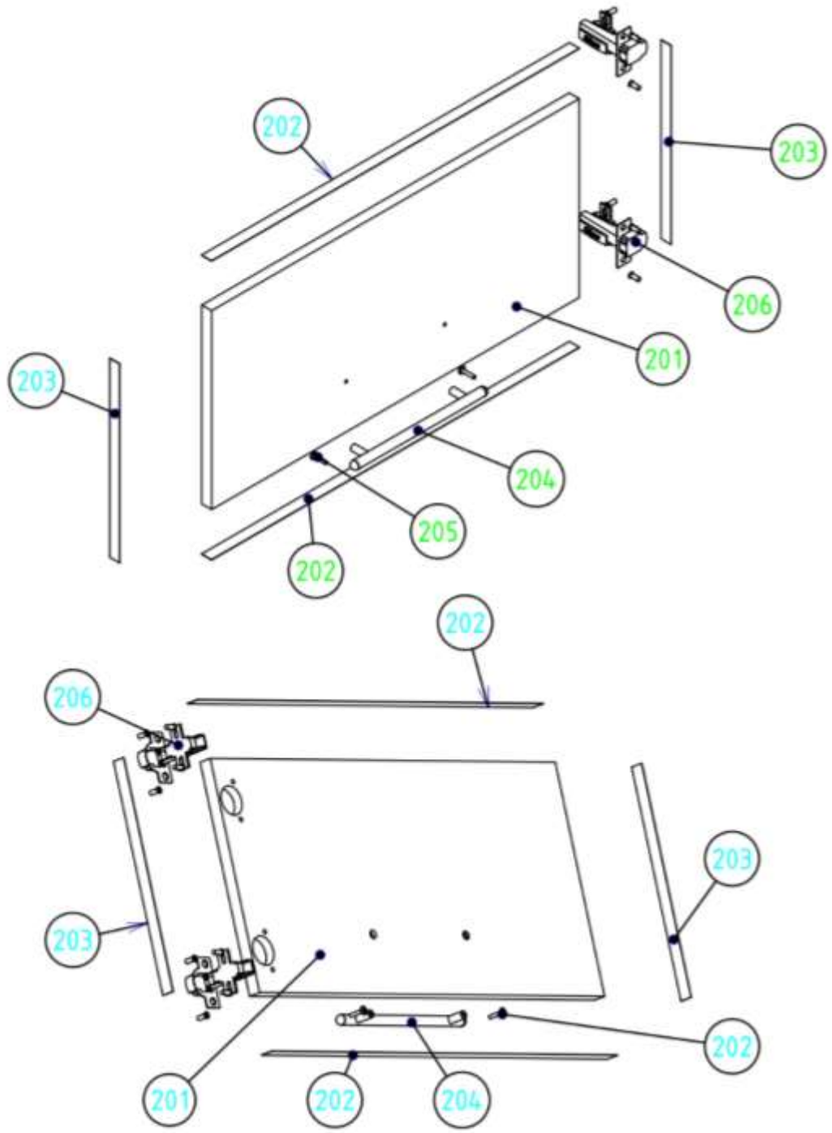
REPERE	NB.	DESIGNATION	MATIERE	OBSERVATIONS
109	4	Chipo RO 100 mm, aspect aluminium	acier	-
108	30	Tourillon bois D8 L30	hêtre	-
107	5	Petit chant plat	PVC	-
106	2	Grand chant plat	PVC	-
105	3	Etagère	Mélaminé chêne	-
104	1	Fond	Mélaminé Blanc	-
103	2	Dessus Dessous	Mélaminé chêne	-
102	1	Côté D	Mélaminé chêne	-
101	1	Côté G	Mélaminé chêne	-

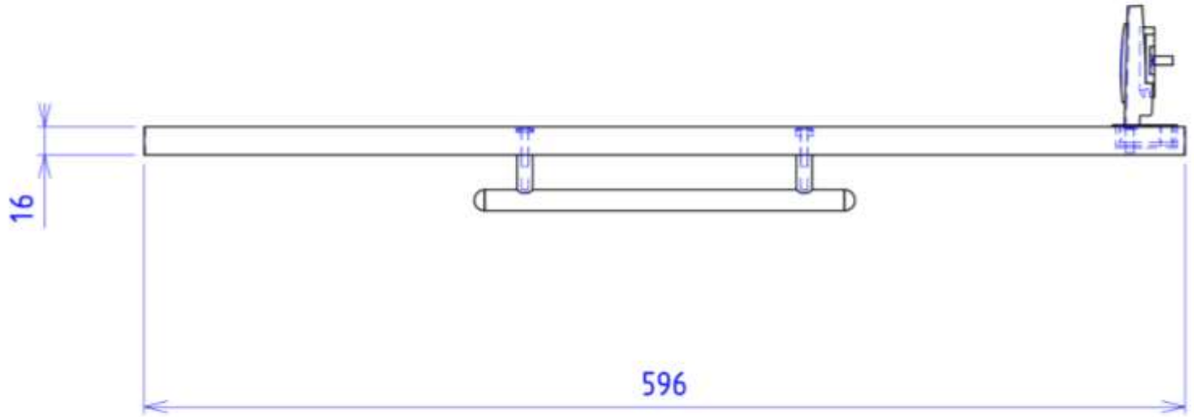
Remarque : Pour calculer les dimensions du panneau, prendre en compte l'épaisseur des chants.
Les dimensions tiennent compte de l'épaisseur des chants.

SOUS-ENSEMBLE STRUCTURE - Rep : 100

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Technicien - Menuisier - Agenceur	2406-TMA T 21 1	Session 2024	Dossier Technique
Épreuve : E2 – Technologie Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22	Durée : 4 h - 3 h	Coef : 3	DT11/14





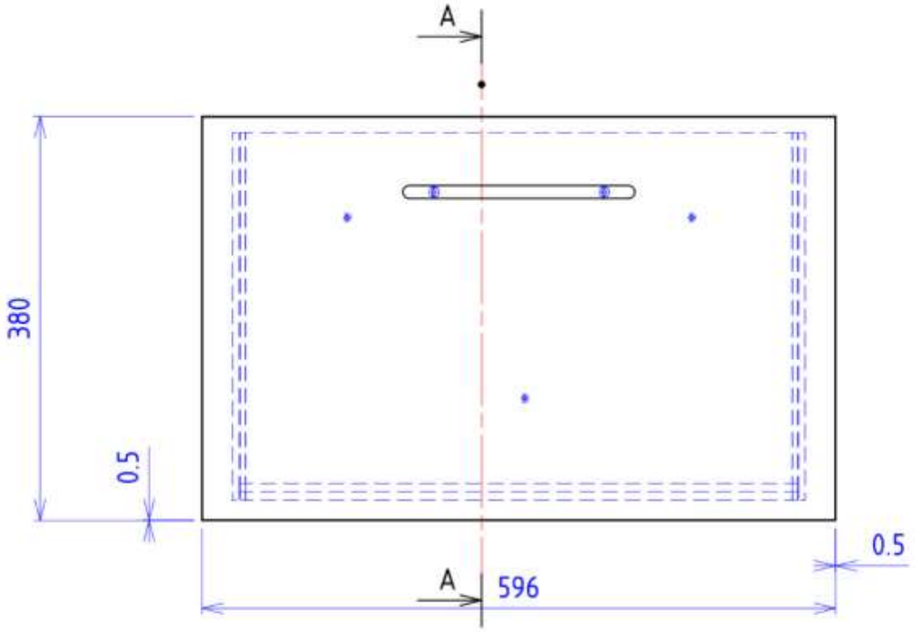


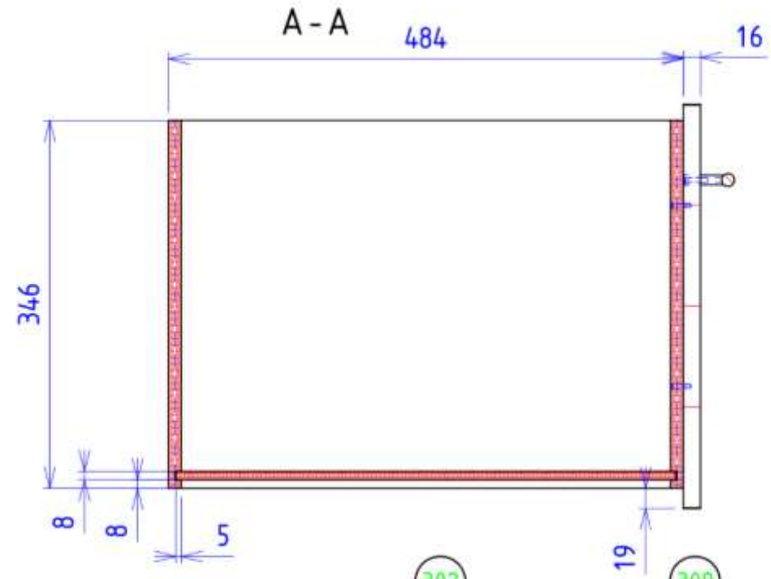
REPERE	NB.	DESIGNATION	MATIERE	OBSERVATIONS
206	2	Charnière CLIP top 107°- En applique	acier	-
205	2	Vis à métaux M4 L20	acier	-
204	1	Poignée baton Ø12 218x32	acier	-
203	2	Petit chant plat	PVC	-
202	2	Grand chant plat	PVC	-
201	1	Porte	Mélaminé chêne	-

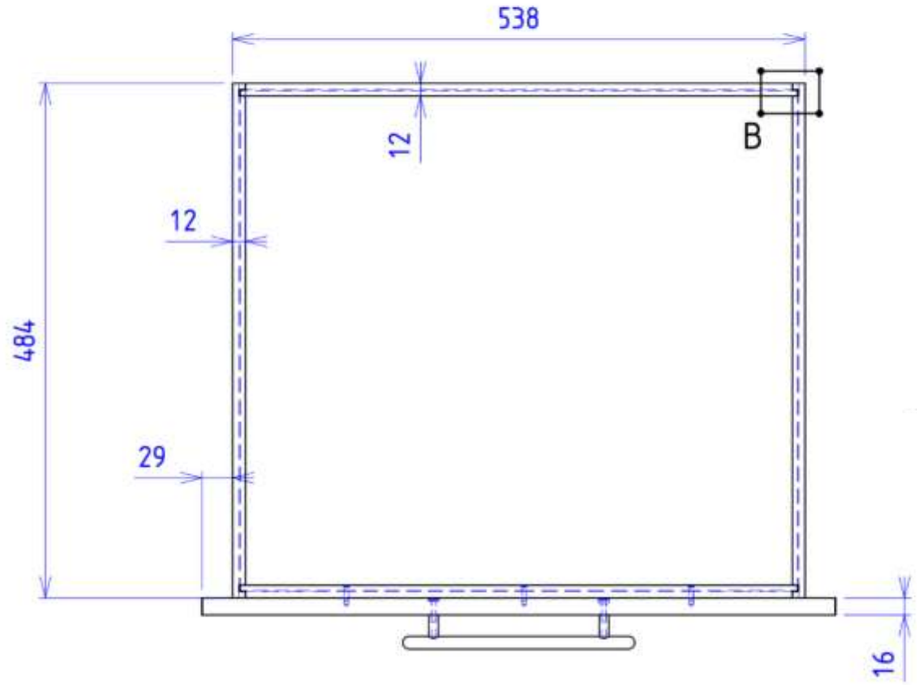
Remarque : Pour calculer les dimensions du panneau, prendre en compte l'épaisseur des chants.
Les dimensions tiennent compte de l'épaisseur des chants.

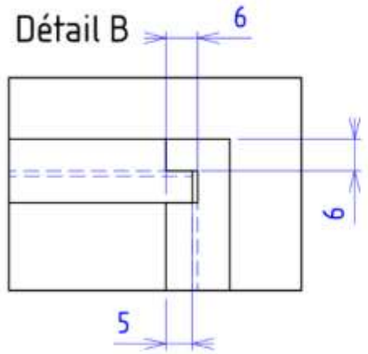
SOUS-ENSEMBLE PORTE - Rep : 200

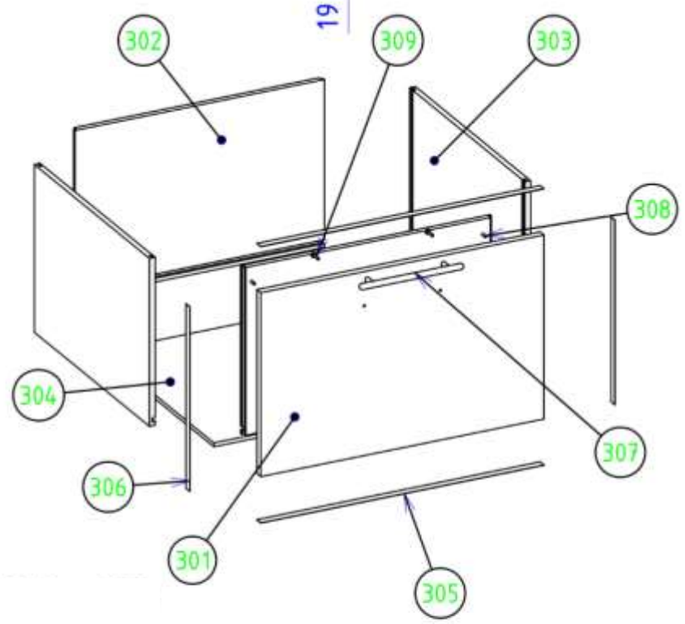
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Technicien - Menuisier - Agenceur	2406-TMA T 21 1	Session 2024	Dossier Technique
Épreuve : E2 – Technologie Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22	Durée : 4 h - 3 h	Coef : 3	DT12/14









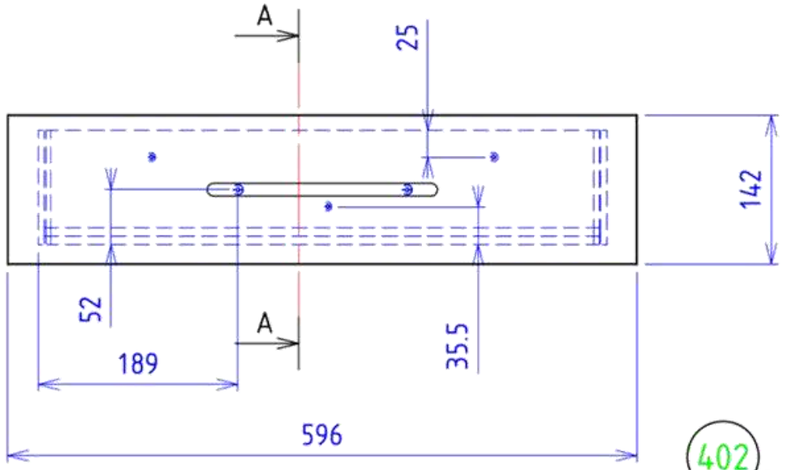


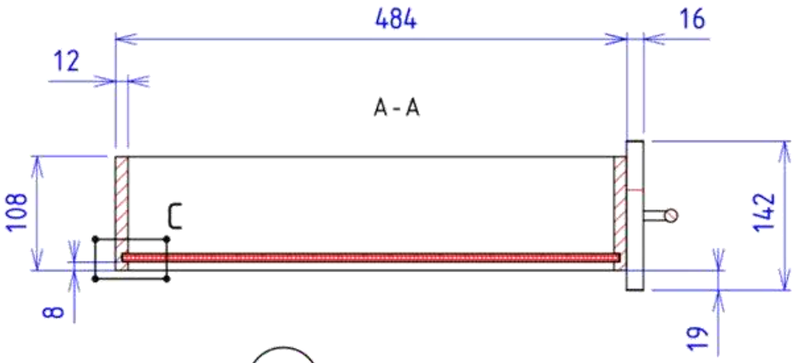
309	2	vis à métaux M4 L20	acier	-
308	3	Vis à bois cruciforme Ø4 L20	acier	-
307	1	Poignée baton Ø12 218x32	acier	-
306	2	Petit chant plat	PVC	-
305	2	Grand chant plat	PVC	-
304	1	Fond	C. Plaqué Pin	-
303	2	Cotés	Pin Maritime	-
302	2	Façade Avant et Arrière	Pin Maritime	-
301	1	Contre Façade	Mélaminé chêne	-
REPERE	NB.	DESIGNATION	MATIERE	OBSERVATIONS

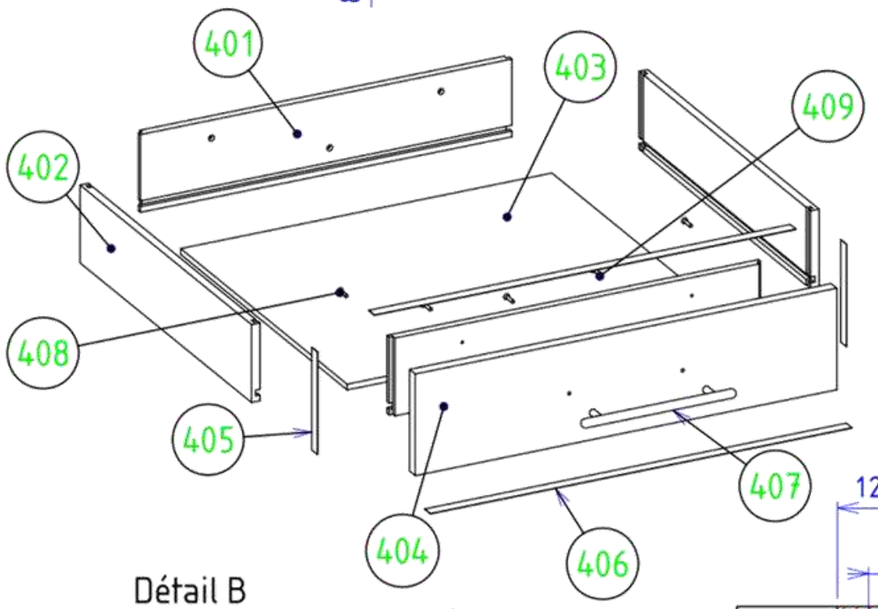
Remarque : Pour calculer les dimensions du panneau, prendre en compte l'épaisseur des chants.
Les dimensions tiennent compte de l'épaisseur des chants.

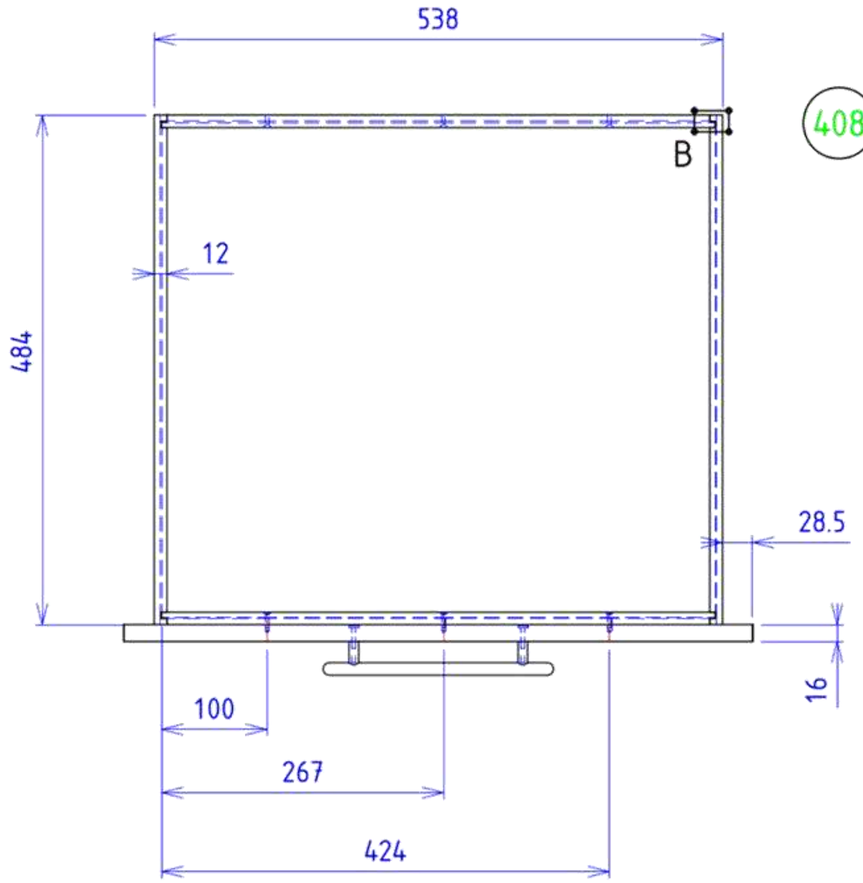
SOUS-ENSEMBLE TIROIR CASSEROLES - Rep : 300

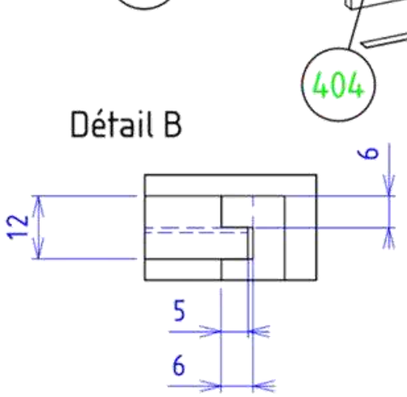
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **Technicien - Menuisier - Agenceur**	**2406-TMA T 21 1**	**Session 2024**	**Dossier Technique**
Épreuve : E2 – Technologie **Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22**	**Durée : 4 h - 3 h**	**Coef : 3**	**DT13/14**

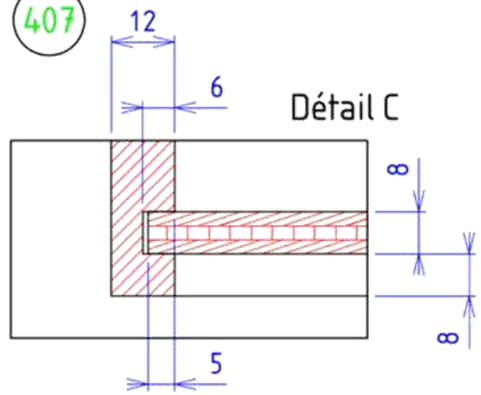












409	2	vis à métaux M4 L20	acier	-
408	3	vis à bois cruciforme Ø4 L20	acier	-
407	1	poignée baton Ø12 218x32	acier	-
406	2	Grand chant plat	PVC U	-
405	2	Petit chant plat	PVC U	-
404	1	Contre Façade	Mélaminé chêne	-
403	1	Fond	C. Plaqué Pin	-
402	2	Côtés	Pin Maritime	-
401	2	Façade Avant et Arrière	Pin Maritime	-
REPERE	NB.	DESIGNATION	MATIERE	OBSERVATIONS

Remarque : Pour calculer les dimensions du panneau, prendre en compte l'épaisseur des chants.
Les dimensions tiennent compte de l'épaisseur des chants.

SOUS-ENSEMBLE TIROIR COUVERTS - Rep : 400

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Technicien - Menuisier - Agenceur	**2406-TMA T 21 1**	**Session 2024**	**Dossier Technique**
Épreuve : E2 – Technologie Sous-épreuve : E21 et E22 – Unité U21 et U22	**Durée : 4 h - 3 h**	**Coef : 3**	**DT14/14**

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.